

M. BENIDICKSON : Jusqu'ici, les frais d'immobilisations se sont élevés, je pense, plusieurs millions, et le coût annuel d'entretien figure dans un compte distinct — celui de la radiodiffusion internationale?

M. DECORE : Avez-vous une idée de ce qu'il en coûterait pour installer deux émetteurs supplémentaires?

L'hon. M. PEARSON : Je n'ai pas de chiffres ici, mais je pourrais en obtenir.

M. COLDWELL : Il faut toutefois nous rappeler que ces stations atteignent par voie des ondes d'autres pays que ceux d'Europe.

L'hon. M. PEARSON : Oui, nous atteignons aussi par ondes courtes l'Amérique latine. Il fut question, au gouvernement, de rétrécir les cadres de la radiophonie par ondes courtes, en supprimant toutes émissions à destination de l'Amérique latine, mais, au ministère du Commerce, et dans le monde des affaires en général, on s'opposa vigoureusement à ce projet, parce que, disait-on, la diffusion de renseignements de cet ordre en Amérique latine servait admirablement les fins de notre commerce. Toute proposition à l'effet de réduire notre activité radiophonique relativement à l'Amérique latine fut donc très mal accueillie.

M. MACNAUGHTON : Je crois savoir qu'on a rétréci les cadres de la radiophonie dans le Royaume-Uni; du moins, il en est rumeur.

L'hon. M. PEARSON : J'ignore tout de la chose.

Le PRÉSIDENT : C'est aux autorités de Radio-Canada qu'il faudrait poser cette question.

M. COLDWELL : Lorsque le Service fut institué, il ne s'agissait naturellement pas de mener une guerre idéologique, mais plutôt de venir en aide à nos troupes en Europe. Ce fut là l'une des raisons, la principale.

L'hon. M. PEARSON : En effet.

Le PRÉSIDENT : J'ai reçu tantôt, de l'Orateur, la lettre suivante, en date du 30 mai 1951, dont je vais vous donner lecture :

Monsieur le président,

L'honorable Trygve Lie, secrétaire général des Nations Unies, sera des nôtres, à la Chambre des communes, le vendredi 1^{er} juin. Je compte bien qu'il assistera à l'ouverture de la Chambre et occupera un fauteuil de la Galerie de l'Orateur. Vers 3 heures 30, il se rendra dans mes appartements. A ce moment-là, je serais heureux d'y accueillir aussi messieurs les membres du Comité des Affaires extérieures, afin qu'ils puissent être présentés au Secrétaire général. Auriez-vous l'obligeance de transmettre cette invitation aux membres de votre Comité? Vous seriez bien aimable de me donner une idée du nombre de ceux qui pourront accepter l'invitation.

Votre tout dévoué,

L'Orateur,

(Signée) W. Ross Macdonald.